EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S 634651215

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/03/2025	25065139

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 27/03/2026

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S093S127

(9) RAISON SOCIALE : A.C.T.R.

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0148471494
71 AV EDOUARD VAILLANT
93000 BOBIGNY

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 093S1215
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BK-382-ZH (F)	25/03/2011	25/03/2011

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1VBH4C244602729	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
VBH4C2	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

117191

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) mineure(s)
4.3.1.a.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse, ARD.
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVG.

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
22/03/2019 : 69193km / 20/05/2020 : 80685km / 23/03/2021 : 87606km / 20/04/2022 : 96298km / 27/03/2023 : 103956km / 23/04/2024 : 110816km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.0m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	4%		18%	
Forces verticales :	1393daN		1327daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	451daN	429daN	467daN	473daN
Déséquilibre (<20%):	5%		2%	
Forces de freinage (efficacité) :	451daN	429daN	467daN	473daN
Taux d'efficacité (≥ 50%) :	66%			

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 23%

Emissions à l'échappement :
Opacité des fumées (1.50m-1): C1 : <0.10m-1 C2 : <0.10m-1

Feux de croisement (-2,5% à -0.5%) : -0.5% -1.1%